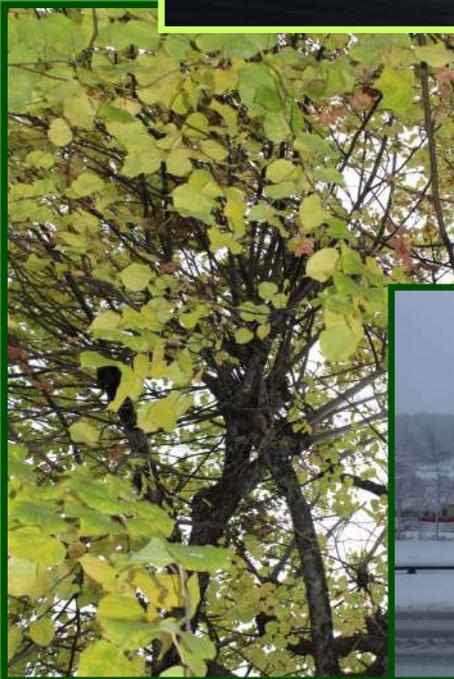




ESTIVAREILLES 2018



ESTIVAREILLES 2018

Dans ce numéro :

Le Mot du Maire	3
Commissions	4 à 10
Musée d'Histoire du 20 ^{ème} siècle	11 à 13
Association de la Promotion de l'Emploi du Haut Forez	14
Médiathèque « Rêve de livres »	15
Associations	14 à 25
Poèmes de Mme FAYART	26 et 27
Prévention des Cambriolages	28
Prime pour l'isolation	29
Etat Civil	30
Infos Pratiques	31
Calendrier des Manifestations	32

LE MOT DU MAIRE

Estivaliennes, Estivaliens,

J'ai tout d'abord une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés l'an dernier et pour leur famille dans la peine.

Je pense aux habitants fatigués, malades ou isolés et je veux leur dire que je suis à leur écoute si besoin.

Je remercie tous les employés communaux pour leur assiduité et leur sérieux au travail. Continuons d'avancer ensemble dans une relation de confiance, pour le bien-être de tous.

L'année 2018 a vu la concrétisation de 3 grands projets :

- L'assainissement collectif du hameau de Tortorel et la réfection de ses rues,
- La rénovation du « Chemin du Pont d'Arenc » et du « Chemin de l'Abattoir »,
- La réhabilitation du bâtiment que nous appelons « Espace Multiservices » (qui en plus de l'Épicerie « Chez Cyril », abrite maintenant l'Association « Promotion de l'Emploi dans le Haut-Forez » et un bureau loué à la COOPEL).

Je remercie les élu(e)s et les bénévoles qui nous ont apporté leur aide, les employés du Service Technique et les entreprises pour leur travail de qualité et leur réactivité.

En parallèle, nous avons fait des économies en dépense de fonctionnement afin de dégager une capacité d'autofinancement plus confortable. Cela nous permet aujourd'hui de lancer 2 grands projets :

- Sécuriser la traversée du bourg en créant des trottoirs du musée jusqu'à la boule de l'étang et en réduisant la vitesse (limitation à 30km/h) entre la bascule et le musée.
- Isoler la salle ERA en changeant les portes et les fenêtres, en isolant les murs par l'extérieur et le plafond par l'intérieur.

Nous faisons notre maximum pour améliorer les services et la vie de chacune et chacun d'entre vous et nous sommes ouverts à vos remarques, qui sont les bienvenues.

Estivaliennes, Estivaliens, vous participez activement à la vie du village en faisant confiance à l'école primaire communale, aux commerçants, aux artisans, aux entreprises.

Vous êtes nombreux autour des président(e)s d'associations pour organiser des activités, vous répondez présents aux manifestations qui sont organisées.

Tant que vous garderez cet esprit de convivialité, notre commune restera riche de ce qu'elle a de plus important : un lieu où il y a des moments d'échange, d'écoute et d'amitié.

Merci à l'ensemble des élus qui m'entourent et avec qui il est très agréable de travailler.

Amitié sincère à chacune et chacun d'entre vous.



Colette Ferrand

COMMISSION BÂTIMENTS

Travaux réalisés en 2018 :

1) Réhabilitation de l'ancienne laiterie, renommée maintenant « Espace Multiservices »: Ce bâtiment situé à côté de la gare dont une partie avait été rénovée pour accueillir l'Épicerie « Chez Cyril » a subi au cours de cette année de grosses modifications. Tout l'intérieur a été réhabilité pour recevoir de nouveaux bureaux :

* pour l'association Promotion de l'Emploi qui était un peu à l'étroit dans le bâtiment de l'école du fait de l'augmentation de son activité.

* pour la Coopérative d'Élevage « COOPEL » qui cherchait un nouveau bureau sur le secteur d'Estivareilles.

* **un troisième local de 46 m² est toujours disponible.**

Tous ces travaux ont été réalisés par : - les employés communaux pour une grosse partie,

- des élus de la commune,

- des bénévoles,

- des entreprises du secteur.

Le coût de ces travaux de 50000€ est financé par un prêt qui est entièrement amorti par les différents loyers et une demande de subvention de 7000€ au Département.

2) Réfection de la toiture du local de la Boule de l'Étang : Travaux réalisés par l'entreprise RONAT BOIS SERVICES d'un montant de 13000€ avec une aide de 7000€ du Département.

3) Réfection des peintures (portes, fenêtres et bardage) de l'école : Travaux réalisés par l'entreprise BERAUD Stéphane pour un montant de 9400€ subventionné à 80%.

Travaux prévus en 2019 :

1) Remise en état de la toiture de l'Espace Multiservices : Des infiltrations d'eau sont décelées sur ce bâtiment. Elles sont dues à une accumulation de mousse sur les tuiles, l'entreprise RONAT BOIS SERVICES est chargée de ces travaux.

2) Rénovation de l'extérieur de la salle ERA : changement des menuiseries avec double vitrage, isolation des murs et de la toiture. Un appel d'offres va être lancé pour la réalisation de ces travaux pour un montant prévisionnel de 100 000€

3) Remise en état des crépis sur les murs de la bibliothèque et de l'Espace Multiservices.

Jean-Jacques CREPET et Maurice FAURE



COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT

Le transfert des compétences sur l'eau aux intercommunalités en 2020 a été définitivement confirmé, le 1er août 2018. A ce jour, nous travaillons en collaboration avec Loire Forez Agglomération pour réaliser ce transfert.

Il a été décidé de ne pas appliquer d'augmentations du tarif de l'eau en 2019.

La compétence assainissement a été transférée au 1^{er} janvier 2018. Pour toute demande, vous pouvez contacter le secrétariat du service au 04 26 54 70 90 ou par mail : assainissement@loireforez.fr.

De gros chantiers réalisés en 2018

- **Assainissement de Tortorel** : les travaux ont été achevés cet automne et la plupart des habitants ont réalisé le branchement au passage des canalisations.
- **Assainissement du Pont d'Arenc /chemin de l'abattoir** : les travaux d'eau et assainissement ont été finis dans les temps pour le chemin du Pont d'Arenc. Pour le chemin de l'abattoir, l'effondrement d'un mur et la découverte d'amiante a retardé le chantier. Nous avons signé la fin des travaux fin décembre.

Projets 2019/2020 :

- **Assainissement de la partie NORD/EST du village (liaison gros terme/rue du pavillon/la goutte)** : en partenariat avec LFA qui a désormais la compétence Assainissement, nous devons revoir le réseau situé vers la boule de l'Etang qui est en très mauvais état et qui devra être refait avant ou pendant les travaux de sécurisation de la traversée du bourg prévue en 2019.
- **Assainissement du chemin de la goutte** : celui-ci aussi est en très mauvais état et devra être refait avant la réfection de la chaussée prévue pour 2019.

Travaux réalisés en 2018 :

- Changement de la pompe de chloration du réservoir de la Faverge qui donnait des signes de faiblesse.
- Entretien courant des chambres de captage et des réservoirs.
- Recherche et réparation de fuites.
- Nouveaux branchements de compteurs chez les particuliers.
- Analyses régulières de l'eau faites par un organisme agréé.

Traitement de l'eau potable



L'eau du robinet bue par les particuliers ne représente que 1 % de l'eau potable distribuée.

La définition officielle de l'eau potable est celle d'une eau adaptée à la consommation humaine. En France, l'eau du robinet est régulièrement contrôlée afin de s'assurer de sa potabilité. Ces contrôles sont très stricts et nous devons nous y conformer.

Toutefois, même en dehors d'accidents sur les réseaux d'adduction, on peut avoir chez soi une eau qui n'a pas les niveaux de qualité que l'on aimerait pour son confort, que l'on souhaiterait pour sa santé et que l'on voudrait pour préserver ses installations et appareils ménagers.

Pourquoi traiter une eau déjà potable ?

Aucun réseau de distribution d'eau n'étant à l'abri d'un accident ou d'une pollution – tout consommateur pouvant ne pas recevoir suffisamment tôt l'information, on peut craindre une consommation accidentelle d'eau impropre à la consommation (boisson, cuisine...), donc non potable.

En plus des incidents possibles sur le réseau d'adduction en eau, le réseau de distribution peut lui aussi être à l'origine de contamination et/ou de pollution de l'eau :

- Des contaminations par bactéries (du fait de la stagnation de l'eau ou de son passage dans des tuyaux vétustes et corrodés).
- De la pollution due à l'empot du métal des canalisations, raccords, ballons et robinets en raison d'une eau trop douce et donc corrosive.

Outre ces possibles accidents, même alors qu'elle est régulièrement analysée, l'eau peut apparaître de mauvaise qualité, que ce soit en boisson et en cuisine, ou pour l'hygiène corporelle ou l'entretien du linge et de la maison. Le traitement de l'eau est alors utile pour éliminer le calcaire et améliorer sa qualité (goût, aspect et odeur).

C'est pour toutes ces raisons sanitaires mais aussi pour davantage de confort que l'on traite l'eau de distribution, donc l'eau qualifiée de « potable ».

Pascal CHANUT

COMMISSION ORDURES MENAGERES



A partir du 1er février 2019, la collecte des ordures ménagères est assurée une semaine sur deux. Sur notre secteur c'était déjà le cas.

La facturation elle change au 1^{er} janvier 2019 sur notre zone puisqu'on passe d'un système de redevance à un système de taxe incluse à la taxe foncière et basée sur la valeur locative.

- Comment connaître mon jour de collecte ?

Le jour de collecte sur notre commune passe du mercredi au jeudi. Pour connaître les modalités de collecte des déchets à partir du 1er Février 2019, rendez-vous sur : www.dechets-loireforez.fr

- Comment s'équiper d'une poubelle pour les ordures ménagères ?

Chaque foyer doit être équipé d'une poubelle pour les ordures ménagères (bac à couvercle vert). L'achat de ce bac est à la charge de l'habitant ; il est donc sa propriété et le suit en cas de déménagement. Il n'est pas obligatoire de se procurer son bac gris auprès de Loire Forez agglomération. La seule contrainte à respecter est que le bac réponde à une norme (NF EN 840) pour être compatible avec le camion de collecte.

- Quels déchets déposer dans mon bac gris ?

Une fois le tri effectué, je dépose les déchets restants dans des sacs fermés, dans mon bac au couvercle vert :

- ◆ Pots de yaourts,
- ◆ Sacs et emballages en plastique souple,
- ◆ Barquette en polystyrène,
- ◆ Articles d'hygiène (couches, tubes de dentifrice, mouchoirs,...).



- **Les déchets verts, les gravats et le verre sont INTERDITS dans le bac gris** (ordures ménagère). Ils doivent être apportés en déchetterie ou déposés dans un point d'apport volontaire pour le verre.

- Que deviennent les déchets déposés dans mon bac gris ?

Les déchets déposés dans le bac gris ne sont pas triés. Après la collecte, ils sont enfouis dans un centre de stockage des déchets ultimes non dangereux. Il est donc indispensable de déposer les emballages recyclables dans le bac jaune.

- Pourquoi est-il nécessaire de réduire nos déchets ?

Par an, nous jetons environ 370 kg de déchets par personne. L'évolution de nos modes de vie et d'alimentation provoque des changements. Nos gestes quotidiens changent. Tous ces facteurs contribuent à l'augmentation des emballages et donc des déchets !

Parallèlement, notre capacité d'élimination et de stockage des déchets diminue au fil des années. Chacun doit prendre conscience de l'impact de chaque geste, chaque déchet jeté.

Certains gestes simples permettent de réduire ses déchets:

- ⇒ Utiliser un sac cabas ou un panier pour faire les courses,
- ⇒ Rappporter ses médicaments non utilisés chez le pharmacien et les piles usagées au magasin,
- ⇒ Apporter les encombrants à la déchetterie,
- ⇒ Préférer les produits conditionnés dans des emballages recyclables (carton,...) et éviter les suremballages inutiles,
- ⇒ Trier ses emballages recyclables.

EN SAVOIR PLUS SUR : www.dechets-loireforez.fr

Pascal CHANUT

COMMISSION FLEURISSEMENT

Cette année encore, notre commune est accueillante et bien fleurie.

Nombre de particuliers embellissent les abords de leur propriété et nous les remercions pour leur contribution. Comme chaque année, nous essayons de diversifier les plants, certains réussissant bien à s'implanter, d'autres en revanche n'ont pas eu la même chance, nous devons donc prévoir leur remplacement.

Courant Mai dernier, lors de la journée collective de plantations, nous avons eu l'agréable surprise de voir arriver de nouvelles personnes, passionnées et volontaires, afin de nous aider à repiquer les quelques 500 plants. Le nombre de bénévoles faisant la différence, il nous a fallu qu'une grosse matinée pour en venir à bout et cette belle équipe s'est ensuite retrouvée devant un verre de l'amitié, tout spécialement prévu à cet effet, au bar chez Annie LEVET.

Pour cette année 2019, il nous faudra prévoir un nouvel aménagement à l'entrée du village côté ZAC du Generret, car notre beau char a fait son temps et ne sera malheureusement pas remis en service.

Nous allons donc étudier la piste de contenants fixes et pérennes car il est important de bien marquer l'entrée de notre beau village depuis la RD 498.

Un grand merci à tous les fidèles jardiniers d'un jour pour leur implication si précieuse, à nos employés communaux pour l'entretien et l'arrosage durant toute la période estivale et aux habitants qui prennent soin d'embellir leur devanture pour permettre à Estivareilles de continuer à être une commune où il fait bon vivre....

Virginie DEMARS



COMMISSION ADRESSAGE

La mairie poursuit son engagement sur l'adressage des habitations de tous les villages. Les n° ont été distribués tout au long de l'année 2018. Néanmoins pour certaines maisons non habitées, les numéros ont été gardés en mairie. Si vous n'avez pas de numéro, vous pouvez donc le réclamer au secrétariat pendant les heures d'ouverture.

Nous avons aussi classé un nouveau chemin communal au village de Tortorel (bas du village), désormais goudronné que nous avons baptisé « Chemin de l'Abreuvoir ». Deux nouvelles plaques vont bientôt être posées pour identifier cette route.

Désormais, grâce au logiciel SIG (Système d'Information Géographique) de Loire Forez Agglomération, nous pouvons donner un numéro à chaque demande de permis de construire.



Pascal CHANUT

COMMISSION DÉFENSE

L'année 2018 a été marquée par l'anniversaire du centenaire de la fin de la guerre 14-18, qui a fait 10 millions de morts et des millions de mutilés et invalides, et a laissé des territoires dévastés. C'est pourquoi nous devons apprécier la paix dans notre pays.

Ce début d'année 2019, la commune a adhéré à la participation citoyenne. C'est un partenariat avec la gendarmerie de Saint Bonnet le Château, pour plus de vigilance sur notre territoire dans le but de faire baisser les cambriolages et les délits. Toutes les personnes volontaires peuvent s'inscrire en mairie.



Philippe CLEMENCON

COMMISSION VOIRIE



Travaux d'investissement

Suite aux travaux d'assainissement du village de Tortorel, de la rue du Pont d'Arenc et de l'abattoir la réfection des voiries a pu être effectuée.

Les voiries de Tortorel sont en trois parties : 2 parties en enrobé chaud à 150 kg/m², et la troisième (nouveau tronçon chemin de l'Abreuvoir) en gravillonnage tricouche sur une longueur de 150 ml. Loire Forez a financé une partie des voiries sur le budget assainissement. Les chemins du Pont d'Arenc et de l'Abattoir, après enfouissement des réseaux secs et remplacement des réseaux humides, ont été refaites avec des caniveaux en pavés, enrobé central et béton désactivé sur les trottoirs.

Nous remercions le département qui nous a subventionné à hauteur de 50%.

Travaux de fonctionnement

Toujours, tous les travaux habituels pour lesquels nous avons gardé l'exécution tels que le curage des fossés, le débroussaillage, le bouchage des nids de poules avec de l'enrobé froid. Ces travaux exécutés par les employés sur les voies communautaires d'une longueur de 34 km sont sous la responsabilité de LFA.

Mais il y a toutes les autres voies rurales, environ 66 km à nettoyer et entretenir avec cette année un travail supplémentaire dû à la neige d'octobre : une quantité importante de branches et de crêtes d'arbres s'était accumulée sur les chemins. Les employés communaux ont effectué une grande partie du nettoyage, qui devait être fait normalement par les propriétaires des terrains.

Prévisions pour 2019

Après avoir refait l'assainissement sur le Chemin de la Goutte, le revêtement est prévu en enrobé chaud, sur 460 ml.

L'aménagement de l'entrée du bourg côté Saint Bonnet verra la création d'un arrêt de car pour Personne à Mobilité Réduite à côté du parking de la boule de l'étang et création de trottoir pour la sécurité des piétons.

Claudius BLANC

COMMISSION ÉCOLE

L'école primaire communale d'Estivareilles accueille 116 enfants pour cette rentrée 2018-2019, dans 5 classes de la maternelle (dès 2 ans) jusqu'au CM2.

Le Centre de Loisirs Périscolaire :

Le Centre est sous la direction de Christelle MAISONNEUVE.

- Tarifcation : 70% des familles ont choisi le forfait.

- Effectifs moyens : 28 élèves le matin, 50 enfants à la cantine + 10 en garderie le temps de midi, et 46 enfants le soir, dont 18 après 18h.

- Jours d'affluence : les mardis et jeudis.

- Règlement intérieur mis en ligne sur le site de la municipalité.



Les actions de la Municipalité :

* Investissements:

- ° Réfection des peintures extérieures,
- ° Achat de 2 vidéos projecteurs et d'un tableau blanc mobile,
- ° Changement de la table de ping-pong.

* Circulation sur le parking :

La cohabitation des piétons et des véhicules circulant ou stationnant aux « heures de pointe » de la vie scolaire créent l'effervescence aux abords de l'école. Nombre de parents et d'habitants se plaignent, à juste titre, de l'anarchie provoquée par la circulation ou le stationnement gênant voire illégal des véhicules et de l'insécurité que ceux-ci engendrent.

Des places de parking existent aux alentours de l'école, par exemple sur la place du monument ou vers la gare.

De son côté, la municipalité met tout en œuvre pour assurer la sécurité et tout particulièrement celle des enfants. La création d'une zone 30km/h entre le musée et la bascule sécurisera les allers/retours fréquents des enfants pour se rendre à la salle E.R.A.

Pascal CHANUT



LE MUSÉE D'HISTOIRE DU 20^{ÈME} SIÈCLE

LA SALLE D'EXPOSITION TEMPORAIRE PREND LE NOM DE MR. ROBERT GUILLOT



En 1984, l'association des Anciens Résistants de l'Armée Secrète de la Loire rassemble des objets afin de créer un musée, dédié aux combats de Libération du département, d'août 1944. Le choix de la commune d'Estivareilles s'impose naturellement. Et c'est aussi naturellement que M. Guillot et son conseil municipal mettent une salle à disposition, pour la création de ce musée associatif «Musée départemental de l'Armée Secrète et de la Résistance». Les années s'écoulent, les anciens Résistants se questionnent sur l'avenir de leur musée associatif et sur la transmission des valeurs de la Résistance qu'il véhicule. Ils se rapprochent de la municipalité pour évoquer le problème. Monsieur Guillot et son conseil municipal choisissent de pérenniser ce musée de site en transformant son statut. Un travail colossal commence alors pour la municipalité et l'équipe du musée : *contrôle de la collection par le Ministère de la Culture, réalisation du projet culturel et scientifique, recherches de l'emplacement du futur musée, d'aides financières pour la réalisation du bâtiment et du projet scénographique, suivi des dossiers et des travaux...* Il aboutira en 1999, à l'ouverture du musée municipal «Musée d'histoire du 20e siècle -Résistance et Déportation-».

Afin de rendre hommage à M. Robert Guillot pour la pérennisation de ce lieu de mémoire, le conseil municipal a choisi de lui dédier la salle d'exposition temporaire. Le vendredi 8 juin 2018, l'émotion était palpable lorsque la plaque portant le nom de «Salle Robert Guillot» est dévoilée par Madame Yvonne Guillot, son épouse, Madame Colette Ferrand, maire d'Estivareilles et Monsieur Alain Gathelier, Président de l'antenne du haut-Foréz du Souvenir Français, en présence de ses enfants, petits-enfants et de son arrière petite-fille. Sans la volonté de M. Robert Guillot et de son conseil municipal, sans sa déférence auprès des anciens combattants et sans sa pugnacité, notre musée municipal n'aurait probablement pas vu le jour. Qu'à travers la pose de cette plaque, il en soit remercié, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce lieu de mémoire incontournable pour tous les ligériens.

Monsieur Robert Guillot a été Maire de la commune d'Estivareilles de 1983 à 1999 ; Ancien combattant d'Afrique du Nord et Ancien président de l'Association du musée de la Résistance de l'Armée Secrète de la Loire.

LE MUSÉE D'HISTOIRE DU 20^{ÈME} SIÈCLE

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918 - 11 NOVEMBRE 2018



Depuis 2014, le musée d'histoire s'associe à la commémoration nationale du Centenaire de la Grande Guerre, en proposant aux visiteurs des expositions, des conférences, des projections... et un colloque chaque 11 novembre. Ces animations ont reçu le label national de la Mission du Centenaire de la Grande Guerre.

Afin de célébrer le centenaire de l'Armistice de 1918, le musée s'est associé à la municipalité pour l'organisation de cette commémoration. Les enseignants de l'école d'Estivareilles ont été associés au projet. Pour préparer la venue des

enfants autour du monument, l'équipe enseignante a fait peindre des galets au couleur du drapeau français et les enfants ont apposé des inscriptions pacifiques. Le musée d'histoire a fourni aux élèves une sélection de textes tirés du journal du curé d'Estivareilles.

Le 11 novembre, Mme le Maire et son conseil municipal, les anciens combattants, le musée d'histoire, les enfants, les parents, les grands-parents, les villageois... étaient venus nombreux rendre hommage aux poilus et à l'enseignant d'Estivareilles : Mr Pierre Pontvianne (1893-1914) dont l'école porte le nom depuis 1921.

MERCI encore aux enfants et aux enseignants pour leur investissement.

RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2018 . . .



«La Grande Guerre des petits poulbots» exposition - Nuit des Musées «Quand la TSF chantait les réclames» - Visite de l'école d'Estivareilles



Conférence «L'épidémie de grippe espagnole 14-18» - Centre aéré dans l'espace «Images & sons» - Colloque 11 novembre «1918 - Gagner la guerre»

1999 - 2019 : Venez fêter les 20 ans du Musée avec nous !

Le musée d'histoire du 20^e siècle - *Résistance et Déportation* - d'Estivareilles est un musée municipal. Il a obtenu l'appellation «Musée de France» du Ministère de la Culture. Fondé en 1984 par les Anciens combattants de l'Armée Secrète de la Loire, cette très belle collection est mise en valeur par une muséographie moderne et interactive réalisée en 1999.

Mais le musée d'Estivareilles est un musée de site. C'est ici, sur notre commune, que se sont déroulés les combats de Libération du département de



la Loire, en août 1944. La commémoration chaque premier dimanche de septembre, les stèles qui jalonnent le village... sont là pour le rappeler. Cet épisode de la Seconde Guerre mondiale a profondément marqué le village et ses habitants.

Cette année, nous allons fêter les 20 ans du musée d'histoire du 20^e siècle - *Résistance et Déportation* - Différentes animations seront organisées tout au long de l'année. Afin de fêter dignement cet anniversaire, nous souhaitons associer la population à cet événement.

Nous vous convions le Dimanche 23 JUIN 2019 à un grand Pique Nique. Un programme d'animations gratuit, pour petits et grands, vous sera proposé toute la journée. Alors réservez dès à présent votre Dimanche. Nous vous attendons nombreux.

Légende Photo : Représentation théâtrale gratuite «Tatie Poussette» 10.03.2019



Dimanche 23 JUIN 2019 de 12h à 18h - Pique Nique -

Habitants d'Estivareilles venez fêter, avec nous, les 20 ans de votre musée.

Nous vous proposons de nous retrouver Dimanche 23 JUIN 2019 pour un Grand Pique Nique (la salle ERA est réservée en cas d'intempéries). Venez avec votre couverture (*votre table, vos chaises...*), votre pique-nique

dès 12h, nous vous offrirons le café, le thé, l'infusion... avant de vous présenter le programme de l'après midi. Animations gratuites pour petits et grands vous attendent. Venez en famille.



A.P.E.H.F.



L'APEHF Association Loi 1901 créée en Octobre 1994 à l'initiative d'élus locaux a pour vocation l'embauche et la mise à disposition de salariés sans emploi ou rencontrant des difficultés.

Colette FERRAND, maire d'Estivareilles est la Présidente.

La particularité de l'APEHF est d'associer un accompagnement social à l'exercice d'une activité économique pour permettre aux personnes en difficultés d'exercer un emploi et ainsi d'acquérir une certaine autonomie, de la motivation, de la reconnaissance et un revenu en contre partie de leur travail, tout en répondant au besoin des particuliers, des collectivités, des associations et des entreprises.

Le service est souple. Le salarié peut interrompre son activité à n'importe quel moment. L'employeur ne s'engage pas sur une durée précise.

A SAVOIR : pour le particulier, une partie de la facture est déductible des impôts ou peut permettre de bénéficier d'un crédit d'impôts.

Les trois employées, **Séverine Dubesset, Marie-Thérèse Hauteville et Marie-Paule Philidet** vous accueillent dans leurs nouveaux locaux : 59 route du Bouchet (dans l'Espace Multiservices) à Estivareilles du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h00. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à les contacter au : 04 77 50 23 89.

Mail : ass.promo.emploi@wanadoo.fr

Quelques chiffres :

En 2018, nous avons réalisé 41980 heures de mise à disposition. Nous avons fait travailler 235 salariés dont 88 hommes et 147 femmes. L'activité de la structure correspond à une entreprise avec 26 salariés à temps plein.

RÊVE DE LIVRES

La médiathèque « Rêve de livres », et sa quinzaine de bénévoles, ont continué leur « petit bonhomme de chemin » en 2018, avec une fréquentation régulière et tout à fait honorable aux heures d'ouverture au public :

- Les mardis de 16h à 18h (le créneau 14h/16h étant réservé à l'école communale)
- Les samedis de 10h à 12h.

L'année écoulée a été rythmée par diverses animations :

- Tous les 2 mois, le 1^{er} samedi du mois à 18h, l'échange convivial autour des lectures (mais aussi films, musiques) de chacun a été l'occasion d'un moment de rencontre convivial autour d'un buffet partagé : « blabla, glouglou, miam miam »
- Plusieurs « soirées jeux » proposées ont été appréciées par les participants de tous âges, et les pâtisseries confectionnées par chacun ont aussi fait l'unanimité
- La « nuit de la lecture » a été l'occasion d'une soirée aux chandelles
- On a fêté le printemps en échangeant autour du jardin, du jardinage, et autour d'un buffet préparé par l'Estampille
- En août, la cour du musée s'est animée et a vu s'envoler une heure d'histoires ! C'était « il n'y a pas d'âges pour les contes » en partenariat avec les médiathèques d'Apinac et de Saint Bonnet.
- En septembre, notre désormais célèbre Vache Arc-en-ciel nous a entraînés à Usson pour le festival du Quai des Champs dont, (chacun le sait !) elle a été à l'initiative. Merci à elle pour ces 3 jours de rencontre, d'échange, de réflexion et de fête autour du « monde agricole »

Et puis, l'aventure continue, et, fin 2018, nous avons intégré le réseau des médiathèques de Loire Forez Agglomération: notre petite bibliothèque se met carrément à la vitesse des grandes ! Depuis le 1^{er} janvier, avec votre carte d'adhérent (totalement gratuite si vous habitez, travaillez ou étudiez dans LFA) vous pouvez :

- Emprunter jusqu'à 15 documents simultanés par personne : des livres, mais aussi des DVD, des CD, des jeux pour 1 durée de 3 semaines renouvelable 2 fois
- Accéder de chez vous, via votre compte en ligne, au catalogue de tout le réseau, soit plus de 240000 documents et réserver jusqu'à 5 documents simultanés, livrés sous quinzaine par navette spéciale, pour vous, à Estivareilles, juste à côté de la boulangerie !!!! mais aussi voir les prêts de toute la famille, les prolonger, donner des avis, avoir des infos, accéder à l'espace numérique.
- Circuler et emprunter dans n'importe quelle bibliothèque/médiathèque de LFA, et, mieux, rendre aussi les documents empruntés dans le lieu de votre choix :

Ex : vous empruntez des documents à Montbrison et vous les rendez à Estivareilles.

Vous empruntez des documents à Estivareilles et vous les rendez à Apinac, Saint Bonnet ou...même Noirétable Et, en prime, vous l'avez compris, vous découvrez la région !

Nouveauté à découvrir : Une boîte à livres est à votre disposition à l'extérieur avec une jolie porte gracieusement fabriquée par les bons soins d'Yves RONAT.

Alors, passez nous voir avec votre curiosité, vos idées, vos envies, vos questions.



LE CLUB DES AMIS



Quelques nouvelles du Club des Amis

Tout au long de l'année, nous nous retrouvons tous les Mercredis au Local de la Salle de Vote, à partir de 14h30, pour divers jeux : Cartes – Scrabble – Rummikub – etc...

Dans un premier temps, nous avons une pensée pour nos anciens adhérents en Maison de Retraite, en particulier Yvonne GUILLOT, notre ancienne Secrétaire.

Nous pensons particulièrement à Maurice BRUN, décédé en Avril.

Nos moments festifs tout au long de l'Année :

- * Tirage des Rois – Galettes
- * Dégustation des Bugnes

Ces 2 desserts sont confectionnés par notre Trésorier (excellent pâtissier).

En Juin, un moment fort pour notre Club : Cette année, destination la Corrèze, en particulier **BORT-LES-ORGUES** : découverte du Musée de la Tannerie et du Cuir. Après un succulent déjeuner, promenade en train à bord du Gentiane Express. Après cette agréable journée, retour à notre Club pour le traditionnel casse-croûte. Chacun est reparti ravi en se disant à l'année prochaine.

Avant la coupure du mois d'Août, direction Raffiny pour déguster un excellent repas.

Reprise des Activités en Septembre.

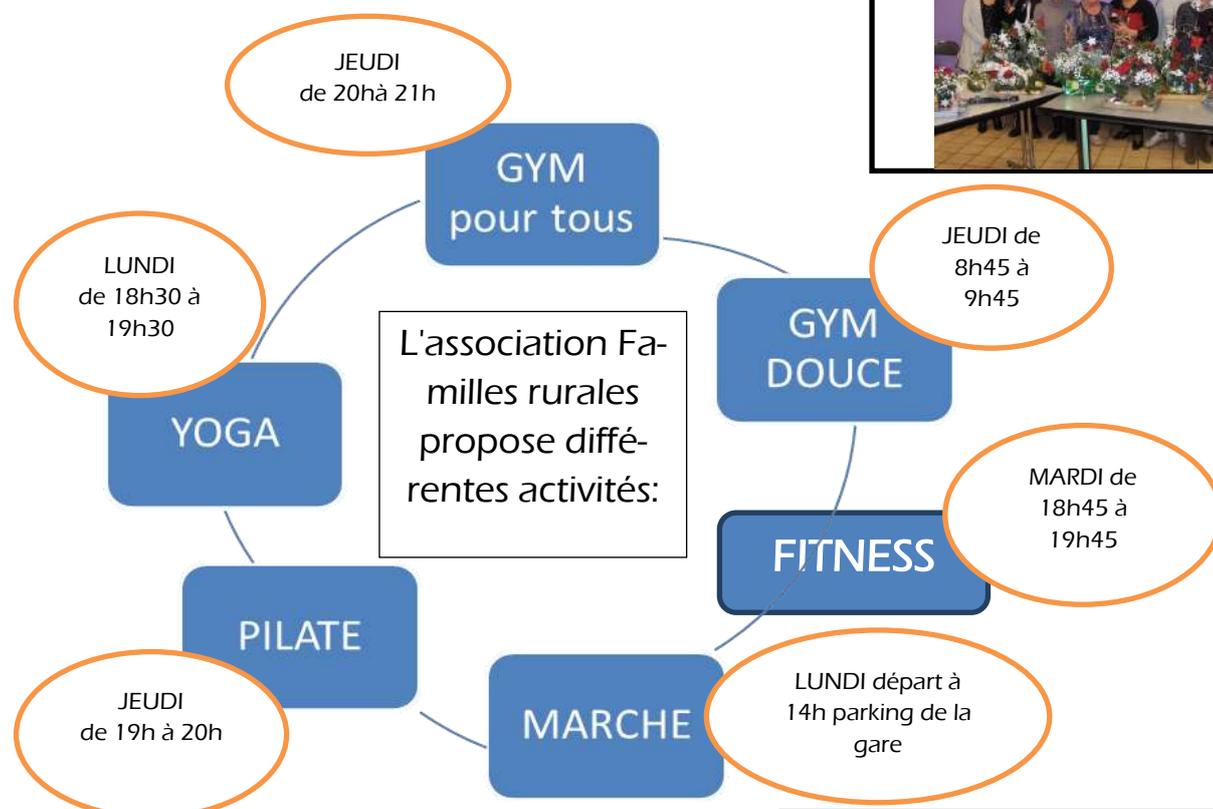
Assemblée Générale : un petit changement au Conseil d'Administration : Pierre MOUTIN remplace Yvonne GUILLOT.

N'oublions pas notre Traditionnelle Choucroute qui a lieu en Novembre.

La Secrétaire



FAMILLES RURALES



Nous sommes environ 75 à pratiquer des activités au sein de Familles Rurales (l'adhésion est de 30€ par an). En plus de cette adhésion, il vous sera demandé 10€ par an pour la marche, alors que vous réglerez 120€ pour les 5 cours de sport au choix.



ACTIVITES PONCTUELLES:

Atelier d'art floral : avant Noël et la fête des mères.

Matinée sportive : au mois de mars

Matinée yoga : au mois de juin

NOUVEAUTE : cette année un atelier de SCRAPBOOKING pour fabriquer vous-même un album photo (sur inscription).



Cette année nous avons mis en place un cours de gym douce, accessible à tous, tous les jeudis matins, pour bien démarrer la journée.

Pour adhérer, à tout moment, vous pouvez contacter la présidente de l'association
Me Michèle BEYSSAC au 04.77.50.24.93.
ou 07.68.03.08.43. **Isabelle DUVERGER**

LES AGRICULTEURS

C'est avec une grande satisfaction que les agriculteurs ont fait le bilan définitif du COMICE d'Août 2017.

Outre le repas de remerciements qui a été offert en Février 2018 à tous les bénévoles, l'E.P.V.A. (Entente Paysanne de la Vallée de l'Ance) nous a remis un chèque de 3000€. Après concertation avec les présidents des associations estivaliennes, nous avons décidé d'acheter 2 barnums de dimension 4 x 4 m qui couplés, font un bel ensemble de 32 m² d'une valeur de 2600€. L'inscription « COMICE ESTIVAREILLES 2017 » a été floquée dessus. Ils sont mis à la disposition de toutes les associations et de la municipalité ayant participé à cet événement mémorable.

Pour les réserver, les président(e)s peuvent contacter Olivier GIRAUDON au 06.30.43.11.98. Nous vous remercions encore pour votre implication qui a fait la réussite de cette journée.

Nous vous rappelons également que le prochain COMICE aura lieu le Dimanche 25 Août 2019 à Valprivas.

Thierry Giraudon



ASSOCIATION PÈRES DE FAMILLE

A la Recherche d'un Nouveau Président ...

Le Président actuel de l'Association des Pères de Famille d'Estivareilles souhaite, après 24 ans de service, passer la main à une personne plus jeune et volontaire, pour assurer la gestion de l'immeuble connu sous l'appellation de « Maison Familiale », situé 183 Route de La Chapelle.

Ce bâtiment, géré selon la Loi du 1er.07.1901, avec le statut du bénévolat, ainsi que cela a été pratiqué depuis plus de 60 ans, sans discontinuer, par les habitants de notre Commune et quelques personnes motivées d'Apinac.

Cette propriété appartient à la Paroisse d'Estivareilles. Elle a été édifiée en 1909 et 1910 à l'initiative du Curé FRÉCON et du Docteur BERTET, résidant à Marandière, pour assurer la fonction d'école privée libre de jeunes filles, durant une vingtaine d'années, sans obtenir aucune subvention de l'Etat ou d'autres organismes publics, ou de la Commune. Après sa fermeture, elle a été destinée à d'autres activités éducatives d'adolescentes, notamment pour des cours d'art ménagers et gestion d'une maison ; des représentations théâtrales, mais aussi, pour recevoir des colonies de vacances des enfants de la Ville.

Peu à peu, dans les années 50, les emplacements des dortoirs, ainsi que les pièces destinées aux enseignantes ont été transformés en appartements avec, toutefois, le confort précaire de l'époque.

Actuellement, cet immeuble est composé de 5 appartements complètement remodelés par un architecte ; isolés selon les normes actuelles, avec cuisines équipées d'éléments muraux.

Il comprend : 3 appartements de deux pièces, 1 de trois pièces, et 1 de quatre pièces principales.

Quatre sont pourvus d'un chauffage central au gaz avec ANTARGAZ et un avec convecteurs radiants.

Deux Salles Communes complètent l'ensemble, dont l'une louée récemment, en continu.

Telle est sommairement exposée la situation de cet immeuble à gérer dans les temps prochains par un nouveau responsable !

En définitive, la gestion de ce bien Associatif n'est pas très compliquée. Il n'est pas nécessaire d'être bardé de diplômes ! La bonne volonté en est le carburant principal. Le but poursuivi pourrait se résumer ainsi : Maintenir cet immeuble collectif en bon état, sachant qu'il est utile et apprécié par une certaine collectivité ; mais encore, garder à l'esprit qu'il est bon de ne pas vivre uniquement pour soi-même, mais aussi, pourquoi pas, un peu pour les autres ? sans oublier de prendre en compte le fait qu'il y a souvent plus de plaisir à donner qu'à recevoir !

Paul BARD

ESTILOISIRS



Le mercredi soir nous dansons à la salle ERA !

Notre association continue de faire des adeptes et pour notre plus grand plaisir nous avons pu accueillir de nouvelles personnes qui ont fait chuter la moyenne d'âge des participants (les inscriptions se font lors de l'Assemblée Générale).

Nous apprenons de nouvelles danses en ligne et essayons de nous perfectionner aux danses traditionnelles. Toujours dans la bonne humeur nous fêtons nos anniversaires. Des sorties spectacles sont proposées par les adhérents.

Bien sûr nous participons avec joie, au corso pour la vogue d'Estivareilles.

Le réveillon de la Saint Sylvestre 2018 s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Une fois de plus les bénévoles « ont assuré » pour les préparations, la décoration, le service... Et nos agapes ont fait travailler l'épicerie « chez Cyril », notre boulangerie pâtisserie « l'Estampille » et notre traiteur Laura Rigaud « La Recette du Bonheur ». Si vous souhaitez venir nous rejoindre, renseignez-vous au 06 15567213 avant fin Novembre 2019.

Mireille LUROL



L'ESTIVALIENNE



L'Estivalienne fête ses 20 ans.

Cette année est exceptionnelle, nous fêtons le 20^{ème} anniversaire de notre association l'Estivalienne.

Nous allons recevoir nos amis de Vendée le week-end de Pentecôte pour fêter cet anniversaire.

Tout au long de l'année 2019, l'Estivalienne organise des activités :

- **Dimanche 4 Août** : Brocante dans les rues du village.
- **Samedi 19 Octobre** : Randonnée pédestre de l'Estivalienne.
- **Samedi 14 Décembre** : Soirée cochonnaille sur invitation, la réservation peut être prise auprès des membres de l'association.

Suite à la marche d'octobre 2018, une partie de la recette nous a permis de faire un don, pour participer à l'achat d'un nouveau fauteuil roulant pour Gaston, notre jumeau Vendéen, qui est atteint de sclérose en plaque. Merci de votre générosité.

Toutes nos manifestations nous permettent d'accueillir ou de rendre visite à nos jumeaux. Notre association est ouverte à tous, vous y serez les bienvenus.



Les membres de l'Estivalienne

LE COMITÉ DES FÊTES

2018 fût encore une année bien remplie par nos manifestations et ceci pour notre plus grand plaisir.

Nous essayons au mieux de nous améliorer pour vous satisfaire pleinement et rendre notre commune attractive tout au long de l'année. Nous sommes heureux de voir que vous répondez présents.

Cela ne serait pas possible sans l'investissement de chaque bénévole, c'est pourquoi nous tenions à vous remercier sincèrement ainsi que la Mairie pour son soutien et son aide.

Si vous souhaitez faire partie de notre équipe, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, la bonne humeur est toujours au rendez-vous.

Encore merci à tous et à l'année prochaine !



Cindy CREPET



A.D.T.H.F.



Connaissez-vous l'Association pour le Développement Touristique dans le Haut Forez ?

Cette association A.D.T.H.F. est née, en 1986, au sein de la Communauté de Communes du pays de St Bonnet le Château qui regroupait 24 communes des 2 cantons St Bonnet le Château et St Jean Soleymieux.

Un gros travail a été fait pour mettre en place dans toutes les communes des sentiers balisés.

L'ADTHF propose une pochette fiche « Sur les sentiers des Babets du Haut Forez » présentant plus de 400km de sentiers balisés dans le Haut Forez en vente au musée. Sur notre commune nous avons 2 circuits de randonnée présentés dans la pochette fiche. « Nos circuits » sont numérotés ainsi « l'Estivalienne 1 et l'Estivalienne 2. » Le 1er circuit est de 9km, le 2ème de 7km.

Il nous appartient de débroussailler et d'entretenir le balisage.

En 2019 l'ADTHF a prévu :

- Les veillées patrimoines à Chenereilles :
 - Le samedi 13 avril à 20h
 - Le dimanche 14 avril à 15h
- « La rando des balcons » au départ de saint bonnet :
 - Le dimanche 16 juin.



Mireille LUROL

A.P.E.

Bonjour à tous,

Qu'est ce que l'APE d'ESTIVAREILLES ?

Nous sommes une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous les parents d'élèves de l'école maternelle et primaire d'Estivareilles. Notre but est de développer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école.

Cette association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer les différentes activités scolaires.

Quelques exemples de financement : la classe transplantée (3 jours dans les Vercors cette année pour les CE2 CM1 et CM2, les sorties scolaires et les transports, ... et une classe cirque pour toute l'équipe en fin d'année.

L'APE d'Estivareilles gère également une partie de la cantine.

Comment ça marche ?

Tous les parents d'élèves qui le souhaitent peuvent adhérer à l'association. Une fiche d'adhésion sera distribuée en début d'année aux élèves.

Pour cette année 2018/2019, toutes les familles sont adhérentes, merci aux parents pour leur confiance.

Qui peut venir ?

Tout le monde peut se rendre à ces réunions et aider lors des différents événements prévus, en y apportant ses idées, ses suggestions, dans une ambiance conviviale, sans pour autant se sentir obligé ou forcé de participer aux manifestations.

Comment nous aider ?

Si vous souhaitez nous aider pour organiser des festivités, vous pouvez contacter directement à l'école ou par mail ape.estivareilles42@gmail.com les membres de l'association. A savoir : Elodie Troussieux, présidente, Adeline Chol, vice présidente, Marylène Gagnaire, secrétaire, Aurélie Bory, secrétaire adjointe, Blandine Blanc, trésorière et Nathalie Beyssac, trésorière adjointe.

Une information sera distribuée par les enseignants avant chaque manifestation.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez aussi nous aider en participant aux événements : loto, pizzas, brioches etc...



A.P.E. (SUITE)

Quels sont les temps forts de l'année ?

En début d'année (début septembre) une assemblée générale réunit tous les parents d'élèves lors de la réunion de rentrée avec l'équipe enseignante. C'est un moment important car il permet de désigner le bureau, de faire un bilan de l'année écoulée, et de présenter les projets pour l'année en cours brièvement. Les manifestations sont ensuite vu en réunion parents (réunion plus courte) qui permet d'échanger entre parents sur les événements à venir et le bon fonctionnement de l'école.

- * Les ventes de pizzas en octobre, février, avril et juin
- * La vente des chocolats de Noel
- * Spectacle de Noel pour les enfants fin décembre
- * Le Loto qui a lieu le 1er dimanche de mars
- * La vente de muguet dans le village le 1er mai
- * La tournée des brioches en Juin
- * Notre pot de fin d'année avec l'ensemble des familles avant les vacances d'été
- * Le char fleuri pour la fête patronale.

Nous le bureau mais aussi les enfants de l'école, remercions les parents, l'équipe enseignante et périscolaire, la municipalité mais aussi tous les Estivaliens qui participent activement pour le bon fonctionnement de L'APE et de l'école.

Elodie TROUSSIEUX (BOUDON) pour l'A.P.E.

A.C.C.A

L'Association Communale de Chasse Agréée d'Estivareilles a connu un profond changement au niveau de son conseil d'administration cette année.

Le saison 2018-2019 a été marquée par une belle entente au cours des battues gros gibier et autres parties de chasse.

De nombreux chasseurs et chasseuses nous ont rejoint et nous comptons désormais une dizaine de jeunes d'une vingtaine d'années.

L'association a décidé de s'investir dans la vie du village en participant au corso fleuri ainsi qu'en relançant un concours de coinche et un repas gibier courant Mars 2019.

Un banquet estival est également à l'étude.

D'autres projets sont en cours et nous espérons compter encore plus de sociétaires l'année prochaine (76 cette année).

Mickaël BARJON

Adieu mon beau noyer,
Toi qui étais notre fierté.
La tempête t'a déraciné.
Nous allons te regretter.

A l'aube du troisième millénaire,
Les hommes font le tour de la Terre en montgolfière,
Mais nul ne peut arrêter les éléments déchainés.
Notre ami le pommier lui aussi, gît à terre.
La forêt a beaucoup souffert en cette fin d'année séculaire.

Mon beau noyer,
On aimait te regarder, toi le HLM de la gente ailée.
Ton feuillage abritait leurs nids, leurs ramages.
Ton ombrage rafraichissait le troupeau,
Surtout Pompon, le blanc taureau.

Mon beau noyer,
Tu n'étais pas orgueilleux,
Simplement majestueux.
Tu faisais l'admiration des gens du village
Et des citadins de passage
Qui à la belle saison parfois demandait ton âge.

Tu avais 70ans bien soignés;
C'est de Tortorel, son berceau natal,
Que Joseph le pépé, en 36, t'a rapporté
Comme fétiche pour te repiquer
Sur les terres qu'il venait d'hériter.

Ici, au « Villard Chanal »,
Il aimait te regarder pousser.
Mon beau noyer,
On parlait de toi jusqu'à Rive De Gier
Car tes fruits verts on ramassait
Pour les faire macérer dans le vin blanc ou le rosé.

Ce délicieux vin de noix,
En apéritif, régalaient les amis, la parenté.
Tes fruits secs on mangeait en hiver à la veillée
Et les coques de bois transformées en bateaux
Voguaient sur une cuvette d'eau,
Pour le grand plaisir des marmots.

Mon beau noyer,
Je vais te faire une confidence :
Avec un peu de chance,
Après tant de turbulences,
Tu ne finiras pas en cendres,
Mais dans l'angle d'une salle à manger
En beau meuble sculpté,
Tel une merveille
Embaumant la cire d'abeilles.

LE BEL ACACIA

Ce n'est pas un musée , ni un mausolée.
Pourtant c'est un vestige du temps passé
Qui mérite le regard et le respect.

« Le Bel Acacia »

Planté là depuis des décennies

Il fait honneur au pays

Spécimen rare en la région

Il domine le vallon.

Fasciné par son beau et léger feuillage

Son parfum subtil et agréable

Augustine (Fayart)

Petite servante de paysans

L'a rapporté dans ses bagages

Du Pays du Furan

De La Fouillouse exactement.

Pour la remercier le bel arbre

S'est imposé par son port altier

Ses branches accueillant

La tourterelle et le coucou

Au printemps

Résonnant en Juillet du bruissement

Des abeilles butinent

Pour donner un miel odorant

Accentuant sa vétusté l'acacia fut foudroyé

Il y a quelques années

Malgré cela il a résisté

A la tempête du siècle dernier.

Ce grand arbre imposant brave les ans

Sans doute pour nous parler du vieux temps

Lui qui a vu tant de changement

Dans les années 35-36 l'électricité : plus de bougies, lampes à pétrole, lanternes.

Dans les années 60 : l'eau sur l'évier, l'élargissement des chemins, la radio

Une révolution pour les ménagères : le butage, la machine à laver le linge, la télévision

La modernisation agricole : faucheuse, tracteur,

Fini le râteau, fléau et bien d'autres outils

Que l'on regarde aujourd'hui dans les musées.

Pourtant l'acacia a vu les enfants quitter le pays pour travailler à la mine, l'industrie, les scieries, la SNCF

N'ayant pas d'argent pour acheter du matériel agricole.

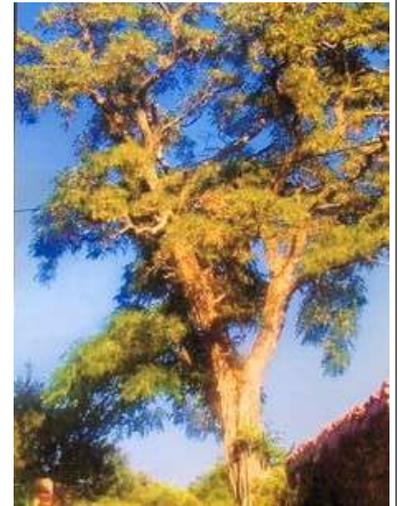
Pourtant cet arbre a vu naître des enfants, mourir des gens, les fiancés porter les dragées,

L'arrivée des maquis dans le communal, le départ des jeunes pour l'Algérie.

Depuis la vie a beaucoup changé : les maisons sont rénovées

Mai voilà c'est terminé,

La vie de 2 beaux arbres du Villard Chanal qui n'existent plus.



PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

GENDARMERIE-DE-LA-LOIRE LES BONS RÉFLEXES ET L'APPLICATION « STOP CAMBRIOLAGES »



Malgré le démantèlement d'équipes de cambrioleurs récemment qui sévissaient sur le département, le groupement de gendarmerie de la Loire connaît depuis quelques semaines une recrudescence des cambriolages de résidences. Voici quelques conseils élémentaires de prévention renouvelés pour

SAINT-ETIENNE-42 essayer de se prémunir contre cette délinquance d'appropriation :

- Verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clés en extérieur
- Evitez des signes révélant votre absence (courrier accumulé...). Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation
- Equipez-vous si possible d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvement
- Signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie de votre domicile (« opération tranquillité vacances »)
- Soyez vigilants et solidaires entre voisins ; rejoignez le dispositif de « participation citoyenne » de votre commune s'il existe
- Ayez le réflexe de composer le 17 au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même
- Ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.



Vous pouvez également retrouver des conseils utiles sur l'application « Stop Cambriolages ». Elle application est proposée gratuitement, par téléchargement, à l'ensemble des utilisateurs de *smartphones*, sous le format Android et IOS (Apple). Accessible de façon intuitive à partir d'une icône au logo de la gendarmerie nationale, cette application permet :

DE VOUS INFORMER :

- la page « **Prévention** » contient des conseils pour les particuliers et les commerçants pour les aider à se prémunir des cambriolages,
- la page « **Conseil aux victimes** » décrit la conduite à tenir en cas de cambriolage (respect des lieux notamment afin de ne pas gêner le prélèvement ultérieur des traces par les enquêteurs), couplée à une **touche d'alerte** permettant de contacter directement les forces de l'ordre et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain,
- la page « **Départ en vacances** » permettant à l'utilisateur de pouvoir s'inscrire de manière dématérialisée à « l'opération tranquillité vacances »,
- la page « **Brigade** » permet de trouver une brigade de gendarmerie à partir d'un nom de commune ou en se géolocalisant.

DE VOUS ALERTER :

- la page « **Accueil** » contient des messages de prévention liés à l'actualité ou à des périodes particulières de l'année (approche de vacances, fêtes de fin d'année,...),
- **les notifications « push »** envoyées en temps réel permettra de paramétrer l'application en fonction du département et ainsi de **recevoir les notifications** qui correspondent en cochant la case appropriée

DE VOUS FACILITER L'ALERTE OU LE REFLEXE 17 :

Sur la même page que les « **Conseils aux victimes** », la touche « **Composer le 17** » permet de contacter directement les forces de l'ordre et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain.



PRIME POUR L'ISOLATION

Qu'est-ce que la Prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus. De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2h de temps en moyenne.



Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions:

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation
- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants:

Nombre de personnes composant le ménage	Habitation en Province	Habitation en Ile de France
1	14 308€	19 308€
2	20 925€	29 066€
3	25 166€	34 906€
4	29 400€	40 758€
5	33 652€	46 630€
Par personne supplémentaire	4 241€	5 860€

La Prime Isolation: Cumulable avec d'autres subventions

Il existe encore pléthore d'aides comme la prime isolation permettant aux Français de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort. Ainsi certaines communes et départements ont mis en place des budgets spécifiques pour la rénovation énergétique, n'hésitez pas à vous tourner vers elles afin d'obtenir plus d'informations sur le [coup de pouce économies d'énergie](#), la [prime isolation](#) ou encore le [CITE](#). De même l'Anah ou Agence nationale de l'habitat, propose des aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap. Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets, mais avec une disponibilité limitée. En effet, le CITE devait être arrêté, mais l'état français a décidé de le prolonger jusqu'au 31 décembre 2017, il serait dommage de ne pas en profiter, comme l'ont fait 30 000 Français avant vous.

ÉTAT CIVIL 2018

Naissances 2018

20 Mars	PERBET Aaron	Impasse de Broutillet
29 Juillet	GRAND Enzo	Chemin de La Faverge
08 Août	FOLÉAS Théo	Chemin du Pont d'Arenc
25 Octobre	LE NOC Alix	Route de Saint Bonnet
23 Décembre	OLLIVIER Loan	Chemin des Chomettes

Mariages 2018

24 Février	HEURTIER Jocelyne et PAUZE Maurice	Rue de La Brousse
09 Juin	AILLOUD Sabine et CARRIER Romain	Route de Saint Bonnet
09 Juin	BOUDON Elodie et TROUSSIEUX Renaud	Route du Pin
25 Août	FERRÉOL Julie et JOUCLARD Julien	Chemin de La Faverge
29 Septembre	GRAND Alexandra et MONTREUIL Thibaut	Route de La Chapelle

Décès 2018

27 Février	BIRON Michel	Impasse de L'Etang
08 Mars	CHAUVE Henri	Chemin de Marandière
16 Avril	BRUN Maurice	Impasse des Pâturassons
16 Mai	FAURE Veuve POYET Victorine	Route des Villards
18 Mai	BARD Veuve HERITIER Paulette	Chemin du Pavillon
26 Juillet	BONHOMME Marius	Place du Monument
23 Août	GAY Veuve BARJON Julienne	Place de L'Eglise
06 Octobre	BROSSIER Epouse BORY Josette	Chemin de l'Abattoir
25 Octobre	CHAGAAR Daniel	Chemin de Marandière
27 Octobre	COUTTE Jean	Ninerols
31 Décembre	DUBOST René	Chemin de La Faverge

INFOS PRATIQUES

Il est demandé aux nouveaux arrivants de bien vouloir se présenter en mairie, afin d'effectuer toutes les démarches administratives (ordures ménagères, relevé du compteur d'eau,...).

De même, il serait souhaitable que les personnes qui quittent la commune fassent également cette démarche.

Horaires d'ouverture au public de la Mairie

Lundi et Jeudi : de 9h à 12h

Vendredi de 14h à 17h

2^{ème} et 4^{ème} Samedis du mois de 9h à 12h

(fermée les mardis et mercredis)

Pour nous contacter :

Tél : 04.77.50.22.67

Fax : 04.77.50.27.74

Email : mairie.estivareilles.42@wanadoo.fr

Site Internet : www.esttivareilles42.fr

L'agence Postale Communale d'Estivareilles vous accueillent dans les locaux du musée :

Du Mardi au Vendredi de 14h15 à 17h45

Samedi de 9h15 à 11h45

De nombreux services vous sont proposés, n'hésitez pas à venir vous renseigner au guichet.

04.77.57.58.17

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

La Commune d'Estivareilles n'est plus habilitée à recevoir les demandes de carte d'identité ni de passeport. Il faut désormais s'adresser à la mairie de Saint Bonnet Le Château en prenant rendez-vous au **04.77.50.52.40**

RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et les garçons doivent se recenser **à la mairie de leur domicile, à leur 16^{ème} anniversaire.**

Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents et leur carte d'identité.

La mairie leur remet une « attestation de recensement » qu'il est primordial de conserver précieusement car **AUCUN DUPLICATA NE PEUT ETRE DELIVRE PAR LA MAIRIE.**

Cette attestation leur sera réclamée pour les examens (CAP, BEP, Baccalauréat,...), le permis de conduire et même pour la conduite accompagnée.

LEGISLATION DE SIGNATURES

Cette formalité est souvent demandée par les Notaires. Vous devez vous présenter en mairie avec le document à signer. *Le document est signé en mairie en présence de Mme Le Maire ou d'une des secrétaires.* Mme Le maire atteste ensuite que c'est bien votre signature.

INSCRIPTION A L'ECOLE

Avant d'inscrire votre enfant à l'école, il est demandé aux parents de se présenter en mairie, munis du livret de famille. Une attestation, à remettre au directeur de l'école, leur sera délivré.

CARTE GRISE

Depuis le 6 Novembre 2017, les démarches liées à un Certificat d'Immatriculation (demande de duplicata, demande de changement d'adresse, de titulaire, déclaration de cession de véhicule) ou au Permis de Conduire se font **uniquement en ligne sur Internet** (plus de démarche en Mairie ou en Préfecture : **www.ants.gouv.fr**)

PACS EN MAIRIE

Depuis le 1^{er} Novembre 2017, l'enregistrement de la déclaration du Pacte Civil de Solidarité (PACS), sa modification et sa dissolution sont transférés des Tribunaux d'Instances aux Mairies.

Conditions : être domiciliés sur la Commune, en résidence commune.

Documents à remplir : CERFA 15725*02 (déclaration conjointe d'un PACS et attestations sur l'honneur de non parenté, non alliance et résidence commune) et CERFA 15726*02 (Convention type de PACS)

Pièces à joindre au dossier : Copies de la Carte Nationale d'Identité et Extraits d'Acte de Naissance avec filiation de moins de 3 mois.

Procédure : Transmettre le dossier en mairie, fixer une date de rendez-vous pour restitution et restituer la Convention aux pétitionnaires.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Août

1^{er} week-end :

Samedi Soir
Retraite aux flambeaux
Comité des Fêtes
Salle E.R.A.

Dimanche toute la journée
Brocante
L'Estivalienne
Rues du Village

Dimanche Après-midi
Corso Fleuri
Rues du Village

Dimanche Soir
Soirée Râpées
Comité des Fêtes
Salle E.R.A.

Lundi Après-midi
Concours Pétanque
Comité des Fêtes
Salle E.R.A.

Lundi Soir
Soirée Cochons/Jambons
Grillés
Comité des Fêtes
Salle E.R.A.

Avril

Dimanche de Pâques
Soirée Grenouilles
Comité des Fêtes
Salle E.R.A.

Juillet

13 Juillet
Soirée Moules Frites
Comité des Fêtes
Salle E.R.A.
Feu d'artifice
Offert par la Mairie

Novembre

Dimanche 17
Commémorations
Armistice 14-18
Monument aux Morts

Mai

8 Mai à 11h
Commémorations
Armistice 39-45
Monument aux Morts

Septembre

1^{er} Dimanche
Commémorations
Combats d'Estivareilles
Monument aux Morts

Décembre

Dimanche 8
Repas des Anciens
Comité des Fêtes
Salle E.R.A.

Samedi 14
Soirée Cochonnaille
L'Estivalienne
Salle E.R.A.